



DAGJ/DRH/SGCFCE

Rabat, le :

14 MAR. 2023

Appel à candidature

Objet : Programme de formation « **Habilitation des agents verbalisateurs : Réparation et construction navale** ».

P.J (03) : Programme détaillé de formation ;

Modèle 1 : Attestation de participation au Programme de formation « **Habilitation des agents verbalisateurs : Réparation et construction navale** »;

Modèle 2 : Attestation de participation au Programme de formation « **Habilitation des agents verbalisateurs : Réparation et construction navale** ».

J'ai l'honneur de vous informer que la Direction des Affaires Générales et Juridiques organise un programme de formation « **Habilitation des agents verbalisateurs : Réparation et construction navale** » qui sera animé par le réseau des formateurs internes. En effet , ce programme a pour objectif de former les agents verbalisateurs compétents en matière de recherche et constatation des infractions relatives à **la loi n°59-14 relative à l'acquisition , la mise en chantier et la refonte des navires de pêche.**

1. Public cible et conditions d'accès :

1.1. Public cible et conditions d'accès des candidats occupant des postes de responsabilité

- Les Délégués et sous-délégués des Pêches Maritimes ;
- Les chefs des services de la sécurité de la navigation et de la prévention de la pollution des Délégations des Pêches Maritimes ;
- Le chef du service de la sécurité des navires de pêche, de la navigation et de la prévention de la pollution relevant de la Direction des Pêches Maritimes.

1.2. Public Cible et conditions d'accès des candidats « Fonctionnaires titulaires »

- Les fonctionnaires titulaires ayant au moins un grade correspondant à l'échelle de rémunération **n°8** et exerçant depuis une période minimale de **deux (02) ans**

au sein des **Services de la Sécurité de la Navigation et de la Prévention de la Pollution des Délégations des Pêches Maritimes.**

- Les fonctionnaires titulaires ayant au moins un grade correspondant à l'échelle de rémunération **n°10** et exerçant depuis une période minimale de **deux (02) ans au sein de la Division des Structures de la Pêche ou de la Division de la Flotte de Pêche Maritime relevant de la Direction des Pêches Maritimes.**

2. Contenu du dossier de candidature :

2.1. Pour des candidats occupant des postes de responsabilité

- Photocopie de l'Arrêté de nomination aux postes de responsabilité mentionnés ci-dessus ;
- CV comportant les formations académiques, les compétences, les expériences professionnelles, les missions et les tâches exercées par le candidat dans le cadre de sa fonction.

2.2. Pour les candidats « Fonctionnaires titulaires »

- Attestation de candidature au programme de formation « **Habilitation des agents verbalisateurs : Réparation et construction navale** » pour les fonctionnaires affectées aux Délégations des Pêches Maritimes (**Modèle 1, P.J n°1**);
- Attestation de candidature au programme de formation « **Habilitation des agents verbalisateurs : Réparation et construction navale** » pour les fonctionnaires affectés à la Direction des Pêches Maritimes (**Modèle 2, PJ n°2**);
- CV comportant les formations académiques, les compétences, les expériences professionnelles, les missions et les tâches exercées par le candidat dans le cadre de sa fonction.

3. Les Dossiers de candidature (Supports physique et électronique) à faire parvenir à la D.A.G.J :

3.1. Support physique de candidature

Les dossiers physiques de candidature sont au choix des candidats :

- Soit envoyés par courrier postal : 476 B.P Agdal Rabat, Département de la Pêche Maritime ;
- Soit déposés contre récépissé au bureau d'ordre du Département de la Pêche Maritime au 476, Rue Mohamed Belhassen El Ouazzani, Quartier Administratif, CP 10000, Rabat.
- L'enveloppe qui comprend les dossiers de candidature doit être sous pli fermé et porter :
 - L'intitulé du programme de formation ;
 - L'avertissement que : « L'enveloppe ne doit être ouverte que par le Secrétariat Général ou la Direction des Affaires Générales et Juridiques, " **D.A.G.J** " ».



3.2. Support électronique de candidature :

- Le dossier de candidature doit être scanné et envoyé à l'adresse suivante : formationcontinue@mpm.gov.ma;

Les dossiers de candidature (supports physique et électronique) doivent parvenir à la **D.A.G.J** avant le 24 MAR 2023, *délaï de rigueur*.

Tout dossier de candidature incomplet ou reçu hors délais ne sera pas pris en considération.

Les candidats retenus seront informés du planning et lieu du déroulement du programme de formation.

Le présent appel à candidature sera publié au niveau de l'intranet, le site du Département et la plateforme pédagogique du Département « Digital Learning MPM » respectivement via les liens suivants :

- <http://intranet.mpm.gov.ma/>
- <http://www.mpm.gov.ma/>
- <https://digitalllearning.mpm.gov.ma/>

4. Contact d'informations :

✚ Service de la Gestion des Compétences et de la Formation Continue des Fonctionnaires

Tél : 05 37 68 80 23

Tél : 06 39 88 91 16 / 06 59 33 92 17

Email : formationcontinue@mpm.gov.ma

La Secrétaire Générale (PI)

Signé : Mme. Zakia DRIOUICH

